

# **Le Projet pédagogique du Pouvoir Organisateur**

## **1. Une école familiale**

*L'IMI est une école où il fait bon vivre, un lieu où chacun, enfant, parent, enseignant, peut partager ses joies et ses peines dans un climat accueillant.*

L'enfant a l'occasion de s'épanouir dans des activités intellectuelles, ludiques, physiques... dans un esprit convivial.

Soutenu par ses parents, l'enfant s'investit dans les fancy-fair, les activités organisées par l'école.

Tous ensemble, enfants, parents et enseignants, nous vivons des activités intellectuelles, ludiques, sportives et gastronomiques.

Nous accordons une grande disponibilité aux parents et aux enfants. Nous gérons l'accueil du matin.

## **2. Une pratique de la vie chrétienne**

*L'Immi est une école où l'on met tout en œuvre pour développer l'intériorité, l'amour du prochain, le don de soi, le sens du pardon.*

Développer l'INTERIORITE, c'est développer la prise de conscience de sa propre personnalité, de sa vie intérieure, et la construction d'une relation avec Dieu par Jésus.

Développer le DON DE SOI et le SENS DU PARDON, c'est développer les valeurs mises en pratique par Jésus qui est notre guide sur le chemin de la vie.

Nous participons tout au long de l'année aux activités de l'équipe pastorale et aux différentes célébrations prévues par l'école.

Nous veillons à offrir à l'enfant les connaissances et les occasions nécessaires à la découverte de Dieu.

## **3. Le respect de l'autre**

*L'IMI est une école où l'on prône la tolérance, la disponibilité et le partage.*

Prôner la TOLERANCE, c'est accueillir et accepter l'autre avec ses différences.

Prôner la DISPONIBILITE, c'est être présent pour pouvoir donner et recevoir.

Prôner le PARTAGE, c'est être capable de solidarité.

L'enfant participe à des activités artistiques et culturelles. Nous construisons des espaces où il peut s'exprimer librement par écrit, par le dessin...

Nous visons la démocratie et l'harmonie en apprenant à respecter les règles établies par tous.

Pour favoriser l'entraide et le volontariat, nous soutenons des projets humanitaires ; nous travaillons en équipe ; nous organisons la vie de classe...

#### **4. L'enfant acteur et responsable**

*L'IMI est une école où l'enfant est le premier acteur de son éducation.*

Nous développons l'autonomie :

En expérimentant la dynamique de notre communauté scolaire chrétienne et celle de la société dans laquelle nous évoluons.

En amenant l'enfant à prendre des initiatives responsables pour continuer à s'épanouir, pour améliorer ses savoirs et ceux des autres.

En développant l'expression de la créativité de l'enfant pour innover, se construire et s'affirmer.

En exigeant de la rigueur et de la discipline dans notre travail et notre comportement.

Grâce à quelques activités :

- Nous vivons des projets.
- Nous travaillons par contrat, par ateliers horizontaux et verticaux.
- Nous organisons des conseils de classe et d'école.
- Nous développons des techniques créatives.

#### **5. L'épanouissement de l'enfant**

*L'IMI est une école où l'on développe tous les savoirs.*

##### **Le savoir-être**

Nous plaçons l'enfant devant des situations concrètes pour qu'il cherche à se connaître, s'améliorer et se dépasser.

##### **Le savoir-faire**

L'enfant se sent respecté dans son rythme, dans ses capacités comme dans ses limites, dans son vécu :

- en travaillant seul et/ou en groupe
- en réalisant des projets
- en travaillant par recherche pour résoudre un problème
- en s'auto-évaluant

##### **Le savoir**

Nous donnons les moyens, les connaissances et les outils à l'enfant pour entrer dans le secondaire.

Nous le contrôlons individuellement par un système d'évaluation formative, afin de canaliser les progrès et les difficultés.

### **Le savoir-vivre**

Nous apprenons à l'enfant à respecter son cadre de vie et les autres.

Nous insistons sur l'importance du dialogue.

Nous offrons à l'enfant un milieu sécurisant.

Tous ensemble, nous accueillons chacun dans ses différences.

### **Le savoir-devenir**

Tout cela, pour que nous développons notre esprit critique et que chacun puisse trouver sa place dans la société.



## **6. Un apprentissage par immersion**

L'apprentissage par immersion permet d'améliorer de façon déterminante l'apprentissage d'une seconde langue, tout en garantissant le meilleur niveau en français.

Deux enseignants se partagent les cours d'une classe en immersion. La moitié des cours est donnée en français par un enseignant francophone, l'autre en néerlandais par un enseignant dont la langue maternelle est le néerlandais. L'élève n'apprend pas le néerlandais, mais apprend en néerlandais.

L'apprentissage du néerlandais, pour diverses raisons, n'est pas nécessairement une priorité pour tous. La formule ne peut être une obligation, elle doit demeurer un choix. Il nous a semblé indispensable de respecter ce choix et de proposer, parallèlement à la classe immersive, deux autres classes non immersives, totalement axées sur le français.

Pour les classes en immersion: à partir de la 3<sup>ème</sup> primaire jusqu'à la 6<sup>ème</sup> primaire, les élèves suivent leurs cours la moitié du temps en français et la moitié en néerlandais. A 12 ans, ces élèves ont des compétences similaires à celles atteintes par les groupes unilingues, complétées par une aptitude à comprendre et à communiquer aisément et efficacement dans la seconde langue.

Pour les classes unilingues: les élèves suivent le cours de néerlandais comme il se donne dans les écoles unilingues: 3 heures de la 3<sup>e</sup> à la 4<sup>e</sup> primaire, 5 heures de la 5<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> primaire. Ils vivent tout au long de leur scolarité des projets axés sur l'expression française.

Tout au long de leur scolarité, les élèves participent à des activités et des projets communs; des échanges leur permettent de partager leurs différentes expériences. A la fin des

primaires tous nos élèves participent à l'épreuve externe obligatoire organisée par la Fédération Wallonie-Bruxelles.